

Enfant/élève présentant des symptômes de la COVID-19

Compléter le [dépistage COVID-19 à l'école et à la garderie](#) avant d'aller à l'école ou à la garderie chaque jour.

Les personnes malades doivent **rester à la maison et suivre les instructions fournies sur l'outil de dépistage provincial**. Demander une évaluation de votre fournisseur de soins de santé si nécessaire.

Lorsque vous déterminez si vous avez des symptômes, demandez-vous s'ils sont nouveaux, s'aggravent ou s'ils sont différents de d'habitude. Les symptômes ne doivent pas être chroniques ou liés à d'autres causes ou affections connues.

Un ou plusieurs des symptômes les **plus courants de la COVID-19** nécessitent l'auto-isolement:



Deux ou plusieurs des **autres symptômes de la COVID-19** nécessitent un auto-isolement:



Que faire si vous avez des symptômes

- Si votre enfant à UN ou plusieurs des SYMPTÔMES LES PLUS COURANTS ou DEUX ou plusieurs des AUTRES SYMPTÔMES, il est probable qu'il ait le COVID-19. **Ils doivent rentrer chez eux et s'isoler comme indiqué ci-dessous.**
- Si votre enfant présente UN des AUTRES SYMPTÔMES, il doit rester à la maison pendant au moins 24 heures jusqu'à ce que les symptômes s'améliorent (48 heures pour les nausées/vomissements/diarrhée) et tant qu'il ne développe pas de nouveaux symptômes. Les frères et sœurs et les autres membres du ménage ne sont pas obligés de rentrer/rester à la maison.
- Les membres du ménage doivent suivre les instructions du dépistage COVID-19 à l'école et à la garderie.

**11 ans ou moins
OU
Entièrement vacciné**

Ils doivent rester à la maison et s'isoler pendant 5 jours à partir du moment où les symptômes ont commencé et rester en isolement jusqu'à ce que les symptômes s'améliorent pendant 24 heures (48 heures après des nausées, des vomissements et/ou une diarrhée), selon la durée la plus longue.

**12 ans ou plus et partiellement
vacciné ou non vacciné OU
immunodéprimé**

Ils doivent rester à la maison et s'isoler pendant 10 jours à partir du moment où les symptômes ont commencé et rester en isolement jusqu'à ce que les symptômes s'améliorent pendant 24 heures (48 heures après des nausées, des vomissements et/ou une diarrhée), selon la durée la plus longue.

Sun	Mon	Tues	Wed	Thurs	Fri	Sat
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21

Sun	Mon	Tues	Wed	Thurs	Fri	Sat
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21

Légende



Les symptômes commencent s'isoler immédiatement



Auto-isolement à la maison (sauf pour les soins médicaux d'urgence)



Retourner à la garderie/école si vous vous sentez bien



Si votre période d'isolement est de 5 jours, du 6e au 10e jour après avoir été testé positif ou avoir développé des symptômes, votre élève/enfant doit :

- porter un masque dans les lieux publics, y compris à l'école et à la garderie, et éviter les activités où le retrait du masque serait nécessaire (par exemple, les sports à contact élevé, jouer d'un instrument de musique ou dîner au restaurant)
- ne visitez aucun établissement à haut risque (comme les établissements de soins de longue durée ou les maisons de retraite) ou les personnes qui pourraient présenter un risque plus élevé de maladie (comme les personnes âgées ou les personnes immunodéprimées)

Ce que les membres du ménage doivent faire:



Les membres du ménage qui ne présentent aucun symptôme doivent s'isoler aussi longtemps que la personne présentant des symptômes s'isole, **sauf s'ils sont:**

- 17 ans ou moins et entièrement vacciné
- 18 ans et plus et avoir leur rappel COVID-19; ou
- ont été testés positifs au COVID-19 au cours des 90 derniers jours et ont terminé leur période d'isolement

Si les membres du ménage ne sont pas tenus de s'isoler, ou si leur isolement a pris fin après 5 jours, ils sont toujours tenus de **s'auto-surveiller pendant 10 jours*** après la dernière exposition à la personne présentant des symptômes.

Contacts étroits¹

Dites aux contacts étroits de votre enfant qu'ils ont peut-être été exposés au COVID-19 et donnez-leur le lien vers www.ontario.ca/exposed. Si vous êtes un contact étroit, **auto-surveillez-vous pendant 10 jours*** après la dernière exposition à la personne présentant des symptômes.

¹ Les contacts étroits incluent ceux qui ont été en contact avec votre enfant dans les 48 heures précédant le début des symptômes et jusqu'à ce qu'ils commencent à s'isoler, ET se trouvaient à moins de 2 mètres pendant un total d'au moins 15 minutes sans masque, éloignement et/ou utilisation d'équipement de protection individuelle.

*Auto-surveiller

Auto-surveiller signifie:

- surveiller les symptômes pendant au moins 10 jours après l'exposition
- porter un masque bien ajusté dans tous les lieux publics et éviter les activités où ils doivent enlever leur masque (par exemple, dîner au restaurant, jouer d'un instrument de musique ou pratiquer des sports à contact élevé).
- les personnes exemptées de masque (par exemple, les enfants de moins de deux ans, etc.) peuvent retourner dans les lieux publics sans masque, cependant, les parents doivent les surveiller pour les symptômes pendant 10 jours après la dernière exposition.
- ne visitez aucun établissement à haut risque (comme les établissements de soins de longue durée ou les maisons de retraite) ou les personnes susceptibles de présenter un risque plus élevé de maladie (comme les personnes âgées ou les personnes immunodéprimées) pendant 10 jours après votre dernière exposition

Test COVID-19



Des kits PCR à emporter ou des tests antigéniques rapides peuvent être disponibles pour les élèves/le personnel de leur école. Si un seul test PCR est négatif ou si deux tests antigéniques rapides consécutifs effectués à 24 à 48 heures d'intervalle sont tous deux négatifs, il est moins probable que la personne symptomatique soit atteinte de la COVID-19. Les membres du ménage peuvent cesser de s'isoler après ces tests négatifs. La personne symptomatique peut cesser de s'isoler lorsque ses symptômes s'améliorent depuis 24 heures (ou 48 heures après des symptômes de nausées, de vomissements et/ou de diarrhée).

Voyage à l'extérieur du Canada

Si votre enfant est revenu d'un voyage à l'extérieur du Canada, et il n'est pas complètement vacciné, pendant 14 jours, il doit

- continuer à porter un masque en tout temps dans les espaces publics (y compris les écoles et les garderies)
- maintenir une liste de tous les contacts étroits ; et
- surveiller les signes et symptômes de la COVID-19.